

Ouverture de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794) sous
la présidence du représentant Treillard
Jean-Baptiste Treillard

Citer ce document / Cite this document :

Treillard Jean-Baptiste. Ouverture de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794) sous la présidence du représentant Treillard. In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 300;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25590_t1_0300_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 13 Messidor An II

(Mardi 1^{er} Juillet 1794)

Présidence de LACOSTE

TREILLARD occupe le fauteuil (1).

La séance est ouverte à onze heures.

1

Un secrétaire donne lecture du procès-verbal du 7 Messidor. La rédaction est adoptée (2).

2

Un membre de la commission des dépêches donne lecture de la correspondance suivante.

La société populaire d'Entrecasteaux (3) félicite la Convention nationale sur son énergie à déjouer les conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Entrecasteaux, 25 flor. II; Au présid. de la Conv.] (5).

« Nous te faisons passer sous ce pli, citoyen président, l'adresse que la société populaire a délibéré de t'envoyer au sujet de la conjuration qui vient d'être étouffée. Nous espérons que la convention l'agréera comme le tribut de nos sentimens envers elle et la République que nous soutiendrons dans toutes les occasions. S. et F. ».

ROUVIER (secrét.), ROUX fils (secrét.), JASSAUD (présid.).

[Entrecasteaux, s.d.].

Graces à l'intégrité et à la fermeté de vos principes, de nouveau vous venez de sauver la patrie; vous venez de détruire la plus noire des conspirations, par les mesures les plus vigoureuses. Les chefs du royalisme tyrannique, qui étoient d'autant plus redoutables qu'ils étoient couverts du masque d'amis du peuple, viennent de payer de leurs têtes; il n'est plus d'espoir aux ennemis extérieurs et intérieurs des françois républicains. Le nerf de leur génie pervers,

la trame de leur malice ourdie dans une tranquillité criminelle se dissout à leur grande confusion. Il ne peut exister qu'un reste hypocrite de conjurés dont il faut incessamment délivrer le sol de la République. Divinité: mais ce n'est rien; la Sainte montagne qui sous tes auspices sera toujours le vrai palladium du peuple et de toutes les vertus qu'elle a décrétées à l'ordre du jour, après avoir foudroyé le reste de la ligue infernale va nous donner les beaux jours qui suivent l'orage.

Citoyens Representans! Que tout conspirateur, que toute masse d'orgueil et d'incivisme qui naquit de l'ignorance des peuples et de la profonde lethargie de la nature tombe sous le glaive de la justice incorruptible! Tonnés, frappés jusqu'à l'heureux moment où la République qui n'a d'autre sauvegarde que la moralité la plus pure soit entièrement purgée des anciens serfs de l'imbécille Capet, de ces lâches usurpateurs d'une autorité sanglante et monstrueuse, et de ces ennemis irreconciliables de l'humanité, qui se conserva toujours à travers la barbarie et le torrent des années. Vertus françaises, votre apparence n'est pas trompeuse, votre vûe vous désigne et vous recommande.

Mais quand nos efforts ne seraient pas invincibles, quand nous n'opposerions pas à tant de violateurs à tant d'ames viles et mercénaires un génie scrutateur, une surveillance résolue et inexorable, les canons, nos boulevards, le principe de déffense pour nous, de mort pour l'ennemi, le salpêtre écoulant ses trésors dans nos maisons, et plus que tout le génie et la conduite de nos Themistocles mettroient le sceau à l'édifice de notre gloire. Eh! n'avons nous pas encore ces feux vengeurs qui comme de torrents s'élanceroient du haut de votre montagne? Tout console, tout enhardit notre confiance. Creer des loix sages et à l'abri de la faulx du temps, reconquérir par des travaux immenses un univers déjà rendu par l'amour, foudroyer les complots et les vices, électriser et planer sur les départements comme des dieux souverains et tutélaires, c'est votre talent, c'est votre destinée. La notre est de ne marcher qu'après vous.

JASSAUD (présid.), CHAIX fils, ROUX, ROUVIER (secrét.), MASSÉ fils (maire), J.-B. BOYER, BESQUIER, J.-P. BECH, BLACA, B. LAVAGNE, J.-J. JASSAUD, Calixte JASSAUD, F. LAVAGNE, J. BÊCH (off. public), M. LAVAGNE [et 4 signatures illisibles].

(1) Mon., XXI, 108.

(2) P.V., XL, 315.

(3) Var.

(4) P.V., XL, 315. B⁴, 17 mess. (2^e suppl⁴).

(5) C 309, pl. 1206, p. 11 et 12.